



# L'essentiel



Du vendredi 4 septembre 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

**MIGRANTS** (cf. Essentiel du 03/09/15 et le Point sur « La France à l'action face à la crise migratoire »)

Les images du petit garçon, reflet d'une réalité bien plus large, sont une interpellation à l'égard de la conscience européenne. Ce qui a été engagé ne suffit plus, et l'Europe doit faire davantage, au nom de ses valeurs, qui l'obligent. C'est pourquoi le président de la République a décidé avec Angela Merkel de transmettre dès maintenant à l'Union européenne des propositions communes, notamment pour un mécanisme de répartition solidaire, permanent et obligatoire, permettant d'organiser l'accueil des réfugiés et une répartition équitable en Europe. Il ne s'agit pas de quotas : cela n'aurait aucun sens de renvoyer des réfugiés vers leurs bourreaux parce que des quotas auraient été fixés, le droit d'asile est un droit. Il y a des rendez-vous importants pour avancer en urgence sur cette question : la réunion de ministres de l'Intérieur prévue le 14 septembre, qui sera nécessairement suivi par un Conseil européen.

**Désormais « il faut surtout des actes » (PM, 04/09/15), et « dans les semaines qui viennent, parce qu'il y a urgence »** (B. Cazeneuve, 04/09/15). « Nous ne pouvons pas accepter un seul instant [...] qu'on retrouve sur une plage turque un petit garçon [...] Ce sont aussi, comme rappelait [le Président de la République] hier des centaines, des milliers de personnes qui ont disparu sans qu'on ne voie ces images » (PM, 04/09/15)

**« Nous avons décidé de mettre en place un mécanisme de répartition solidaire de ceux qui relèvent du statut de réfugiés en Europe.** Nous avons pris notre part avec l'Allemagne, sur la base des propositions de la Commission ». Ce mécanisme « va nous conduire à la fois à renvoyer ceux qui ne relèvent pas du statut de réfugiés [dans leur pays d'origine], à accueillir dignement ceux qui en relèvent - Syrie, Irak, Erythrée - et de le faire dans le cadre d'une politique globale de l'Union européenne » (B. Cazeneuve, 04/09/15).

**S'agissant du mot de « quota » : « arrêtons, d'entretenir des confusions autour de concepts que l'on ressasse, sans comprendre ce qu'ils signifient »** (B. Cazeneuve, 04/09/15) :

- La proposition franco-allemande est un « mécanisme de répartition solidaire ». Il est primordial d'utiliser « les bons termes ».
- Le président de la République « n'a jamais » évoqué « le terme de quota », qui « n'a pas de sens ».
- Cela n'a en effet pas de sens de « dire aux réfugiés de Syrie, qui sont poursuivis par Daech, qui sont persécutés, aux Chrétiens d'Orient : *désolé, vous remplissez tous les critères d'accueil en Europe, mais nous avons atteint nos quotas et nous vous demandons de retourner vers vos criminels* » (B. Cazeneuve, 04/09/15).

**« Pour que cette répartition obligatoire soit acceptée et possible, il faut une condition préalable bien sûr : c'est la mise en place de ce qu'on appelle les « hot spots », parlons plus clairement, de centres d'accueil ».** Ces centres, qui seraient installés « en Italie, en Grèce, en Hongrie », « permettent de bien distinguer ceux qu'il faut protéger, qui ont droit à être protégés, et ceux qui ont vocation, les migrants économiques, à être reconduits à la frontière à revenir dans leur pays respectif » (PM, 04/09/15).

Par ailleurs, « si on n'est pas capable d'avoir une politique de co-développement qui permette de signer des conventions de maintiens et de retour avec les pays de provenance [...] alors il n'y aura pas de politique migratoire » (B. Cazeneuve, 04/09/15).

Enfin, il est plus que jamais nécessaire de rapprocher les normes pour renforcer le système d'asile européen.

**En ce sens, « il y a des rendez-vous importants » à venir (PM, 04/09/15)** : la réunion de ministres de l'Intérieur prévue le 14 septembre, qui sera « nécessairement [...] suivi par un Conseil européen » (PR, 03/09/15).

***BAISSE D'IMPOT 2015 (+ cf. Point sur « Les baisses d'impôt en 2015 », 04/09/15)***

**En 2015, 9 millions de ménages bénéficient de la baisse de l'impôt sur le revenu. En moyenne, cette baisse représente 300 euros d'impôt sur le revenu en moins, pour des ménages des classes moyennes et des classes populaires. La baisse des impôts sera poursuivie en 2016.**

**En 2015, 9 millions de ménages bénéficient de la baisse de l'impôt sur le revenus :**

- Les gagnants sont en majorité des familles, pour 60 % ;
- Comme prévu, la mesure a permis à 3 M de ménages de sortir de l'impôt ou d'éviter d'y entrer ;

**Le gain se chiffre en centaines d'euros pour des millions de ménages. Ainsi « pour plus de 8 millions de foyers, l'allègement est supérieur à 100 € » (M. Sapin, 04/09/15) :**

- Près de 2,2 M de contribuables ont bénéficié d'une réduction d'impôt supérieure à 400 € ;
- Plus de 5,6 M de contribuables ont bénéficié d'une baisse d'impôt entre 100 et 400 €.

**Exemple : un couple de retraités, mariés, avec 29 253 € de revenus imposables, devront s'acquitter de 676 € d'impôt sur le revenu cette année, contre 1 269 € sans cette réforme. Il s'agit d'un gain de 502 €.**

**Le gouvernement va continuer à baisser les impôts des Français. Cette baisse sera inscrite dans le projet de loi de finances pour 2016 qui en précisera le montant et les modalités.**

***MH370***

**Le Président de la République a reçu les familles des quatre passagers français qui se trouvaient à bord du vol MH370 de la compagnie Malaysia Airlines disparu le 8 mars 2014. Le chef de l'Etat a exprimé le soutien de la Nation dans la douloureuse épreuve des familles de victimes qui restent dans l'incertitude sur les circonstances précises de cette disparition. Au lendemain de la confirmation que le fragment d'aile découvert à la Réunion le 29 juillet dernier correspond à celui du vol MH370, il a fait avec les familles un point sur les recherches entreprises. Il les a assurées de la mobilisation des services de l'Etat en appui des procédures judiciaires en cours en France comme à l'étranger pour permettre de faire toute la lumière sur cette catastrophe aérienne. Les efforts de notre diplomatie seront poursuivis pour que la mobilisation et la coopération de toutes les parties prenantes permettent d'assurer le plus rapidement possible les progrès de l'enquête.**

**Pour toute question, tout besoin ou suggestion : [contact@porte-parole.gouv.fr](mailto:contact@porte-parole.gouv.fr) ; 01 49 55 81 16 / 58 84**

*L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.*